



La bonne nouvelle? La concertation commence. La mauvaise : le maire annonce 36 logements

Ce jeudi 7 avril, les Voisins du pré étaient reçus par le maire, son adjointe à l'urbanisme et sa chef de cabinet. La concertation est enfin à l'ordre du jour : cette évolution, encouragée par notre mobilisation, est une bonne nouvelle. Mais des voyants rouges se sont allumés...

La concertation... enfin

Sur la forme, le changement est impressionnant depuis le 14 février : 1h30 d'échanges, une posture d'écoute et d'ouverture, la présentation écrite du projet (nous attendons de la recevoir pour vous la transmettre), et l'engagement du maire sur un processus de concertation, avec une rencontre prévue avec le bailleur social courant juin où seront invités les adhérents.

Que s'est-il passé pour en arriver là ? Peu de temps... mais une vraie mobilisation : **la vôtre!** 150 adhérents en deux mois, à l'échelle d'un quartier de Verrières, c'est un signe très fort d'opposition. Il a été entendu.

Bravo et merci à tous nos adhérents.

En ligne, dans la rue, autour de vous, vos échanges et votre mobilisation sont utiles et portent déjà leurs fruits. Nous allons continuer.

150 adhérents

400 signatures

45 banderoles dans tout le quartier*

une manifestation

***Commandez la vôtre: la 3^{ème} édition est lancée!**

Demandez le programme...

Le maire nous a présenté le programme prévu : une résidence de jeunes actifs de 36 logements et autant de places de parking. Ce bâtiment unique comptera 10 logements familiaux, 25 studios et un logement de gardien, pour un total d'une soixantaine d'habitants. Imaginez ce volume et posez-le sur le pré...

La "trentaine de logements" annoncée le 31 janvier est donc comptée

largement, à moins que la marge de négociation ne soit incluse.

L'emprise prévue est de 824m² au sol sur la zone de 2060m² constituée par le pré et la parcelle préemptée.

La densité prévue (180 logements/ha) est à comparer avec la densité moyenne de Verrières : 18 logements/ha (source: PLU 2019). Sachant que pour les urbanistes, la densité moyenne en cœur de métropole (Verrières n'en fait pas partie) est de 110 logements/ha.



Le Pré: 36 logements annoncés sur environ 2000m², **soit 180 logements/ha**

Bourrelier: 77 logements programmés sur 4929m², soit 157 logements/ha
Dieudonné: 51 logements programmés sur 10 734m², soit 48 logements/ha
Maugé: 20 logements prévus sur terrain 2000m², soit 50 logements/ha
Bua: 30 logements prévus sur 4627m², soit 65 logements/ha

Concertation de façade ou co-construction d'un projet ?

Le maire nous rassure : nous serons consultés sur les choix esthétiques et d'insertion du bâtiment. Cette proposition aura un intérêt... plus tard, quand nous aurons avancé sur la protection du pré, qui est l'objet de notre mobilisation.

De manière plus surprenante, le maire a mis dans la balance le terrain de basket : il nous ouvre la possibilité de déterminer son éventuelle reconversion. Ce qui nous interpelle sur la valeur accordée à cet équipement, situé dans la partie basse de la parcelle du pré, que le maire nous a par ailleurs promis de classer en zone UL (activités culturelles sportives, touristiques et de loisirs). Sa suppression ne serait pourtant pas compatible avec les objectifs énoncés lors des assises de la Jeunesse.



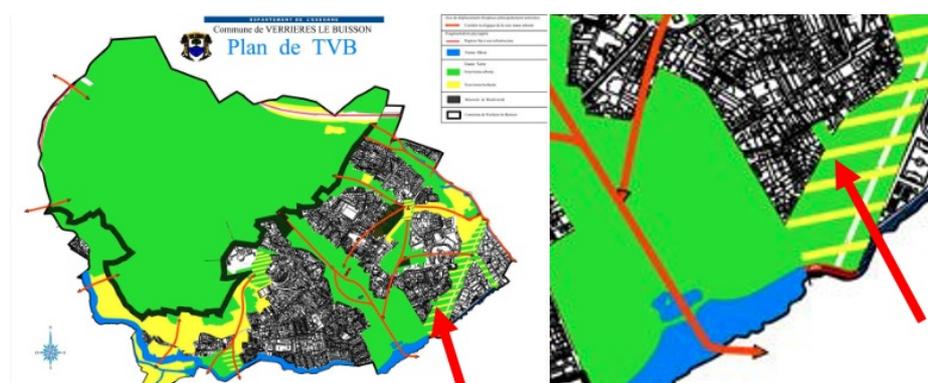
Les Voisins du pré ne se contenteront pas de choisir la couleur des volets

Les Voisins du pré n'ont pas vocation à supprimer le terrain de basket

Le pré protégé + un habitat social intégré c'est possible!

Trame verte : une carte en jeu

Le maire et son adjointe à l'urbanisme ont réfuté l'inscription du pré dans la trame verte. Face à cet argument d'autorité, la carte figurant dans le PLU est explicite.



Tout comme l'engagement pris par le maire le 20 mars 2020 de préserver et de développer la trame verte.

8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. 

Mesures spécifiques à la commune :

33. ... *Renforcer et renforcer l'accompagnement et le rayonnement de l'Arbre Vert municipal y compris dans sa dimension d'accueil de Verriérois*

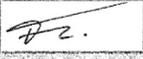
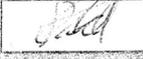
34. ...

35. ...

36. ...

37. ...

U PV Tereobline - Collectif Verrières

En signant le Plan pour la Transition	Liste	Collectif local
la liste s'engage à respecter les 3 principes suivants et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32)		
le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect des engagements	F.G. TREBULLE	A. CABALL

10 mars 2020

Concilier les impératifs sociaux et environnementaux : c'est possible

Nous refusons l'artificialisation du pré induite par l'emprise au sol prévue. Nous nous opposons à la densité de ce programme, non respectueux de l'équilibre du quartier. Le maire s'est engagé à étudier avec ses services le projet sur lequel nous travaillons. C'est un signe d'ouverture. Nous sommes convaincus de la valeur d'une démarche participative pour l'urbanisme à Verrières. Il est possible de construire des logements sur la parcelle du 24 rue Marie et Pierre Curie en préservant l'intégralité du pré, au cœur d'un projet d'agriculture urbaine et de verger conçu par la Coccinelle Verte.

[A bientôt pour des nouvelles fraîches du pré...](#)